

BOITE DE PANDORE.

(Pour le Fantasque.)

Mr. l'Editeur.

Une troupe de forcenés appréciant mal la conduite consciencieuse de Monsieur Ruel, l'aurait, nous assure-t-on, fait brûler en affigie. Quelle barbarie de faire ainsi rôti à la broche, un homme qui est si bon que..... ? Qui l'a vu se plaindre de l'injustice ? quelle mesure fut assez tyrannique pour exciter sa bile ? Tous les jours on le voit fuir l'occasion plutôt que de s'exposer. N'est-ce pas là le maximum de la bonté ? Qu'a donc fait de si horrible le membre *reformiste* de Bellechasse, cet enfant privilégié, cet idole du peuple ? s'est-il écarté des principes de justice égale. Aurait-il commis le crime de se refuser quelques innocentes récréations pour soutenir une santé si chère à ses concitoyens, au Canada, et à l'univers ? aurait-il manqué aux « vœux bien entendus du peuple » Non monsieur, et c'est là ce qui fait son mérite, et sa gloire. Un petit vote, contre les amendemens municipaux, et quelques autres semblables ; de petites absences de quelques jours dans des cas urgents ; voilà tout son crime et pour ces bagatelles on jette un homme dans les flammes ! Vous qui traitez son auguste image avec tant de dureté, songez donc que c'eût été ingratitude de la part de l'honorable membre d'en agir autrement : cette seule pensée a de quoi faire frémir le plus beau patriotisme.

Il y a environ six mois on élevait Monsieur Ruel jusqu'aux astres ; aujourd'hui on le précipite, sinon dans l'enfer, du moins dans le feu. Pendant ses longs travaux et ses veilles laborieuses, un espoir le soutenait, un souvenir venait ranimer ses forces abattues ; c'était la reconnaissance de ses concitoyens, les applaudissemens dont il serait l'objet ; l'immortalité enfin qui l'attendait dans le lointain. Hélas ! tout cela a disparu comme la fumée et Monsieur Ruel, à l'instar du chien romain, est au bout de la fourche.

J'ai l'honneur d'être &c.

UN CONTEMPLATEUR DES VICISSITUDES HUMAINES.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 16 SEPTEMBRE, 1841.

— Ah ! on croit que nous ne sommes que des imbéciles, eh ! bien nous allons montrer que nous sommes au contraire encore plus sots que nous n'en avons l'air ; voilà sans doute ce qu'auront dit les membres du parlement qui ont bâclé la loi si hétéroclite qui règle le cours des monnaies dans ce pays. Jamais idée plus baroque n'est entrée dans le cerveau des législateurs ou s'en sourent pourtant de bien drôles, que celle qui a présidé à la confection de la loi que nous avons actuellement et qui n'attend plus pour être en force que la griffe du gouverneur-général.